

Élèves à besoins particuliers



Élèves malades

L'académie de Nantes propose aux élèves malades ou accidentés un dispositif d'accompagnement spécifique durant leur interruption de scolarité.



Scolarisation des élèves en situation de handicap

La loi reconnaît à tous les enfants en situation de handicap le droit à une éducation scolaire, quelles que soient la nature ou la gravité de leur handicap.

La scolarisation peut s'effectuer en classe ordinaire ou dans le cadre d'un dispositif spécifique d'inclusion scolaire.



Élèves ayant des troubles des apprentissages

Le plan d'accompagnement personnalisé permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.



Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

Les élèves intellectuellement précoces font partie des élèves à besoins éducatifs particuliers. Si un grand nombre de ces élèves poursuit une scolarité sans heurt, certains peuvent rencontrer des difficultés passagères ou durables pouvant aller jusqu'à l'échec scolaire. C'est pourquoi il est important de se préoccuper de ces élèves et de prendre en compte leurs besoins éducatifs particuliers.



Nouveaux arrivants - enfants du voyage

Pour trouver un interlocuteur pour les familles d'enfants allophones nouvellement arrivés et les familles itinérantes.

M.A.J. le 24/11/2016

Dans cette rubrique

- [Élèves malades](#)
- [Scolarisation des élèves en situation de handicap](#)
- [Élèves ayant des troubles des apprentissages](#)
- [Scolarisation des élèves intellectuellement précoces](#)
- [Élèves nouveaux arrivants et issus de familles itinérantes et du voyage](#)



Sur eduscol.fr

Élèves à besoins éducatifs particuliers

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37